



Action : G	Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée
------------	--

Contexte et enjeux	<p>En Île-de-France, les forêts couvrent une superficie de 260 000 ha, soit 21% du territoire régional et ont une vocation multifonctionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none">• Économiques (production de bois),• Écologiques (réservoirs de biodiversité, parfois enclavé au sein d'une urbanisation dense)• Sociales (enjeu d'accueil du public quelquefois prépondérant). <p>La volonté de la France exprimée lors du Grenelle de l'Environnement de produire plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité requiert notamment une prise en compte des besoins des espèces de Chauves-souris.</p> <p>Dans ce contexte, la gestion forestière peut représenter un atout favorisant leur conservation ou au contraire une contrainte pour les populations de Chiroptères. Le gestionnaire forestier effectue ainsi des choix sylvicoles qui influent pour les Chauves-souris sur : la capacité d'accueil en gîtes d'une forêt, la qualité des terrains de chasse et la connectivité entre ces différents éléments (part et répartition spatiale des peuplements et des arbres âgés, densité du réseau d'arbres à cavités, choix d'essences, stratification des peuplements).</p>
Objectifs de l'action	<p>Améliorer les connaissances sur les populations de chauves-souris forestières en Ile-de-France (inventaire des boisements, etc.).</p> <p>Mieux intégrer les recommandations pour les chauves-souris dans les pratiques, en améliorant les connaissances des gîtes et terrains de chasse, en formant les acteurs forestiers et en proposant des outils contractuels simples.</p>
Axe de travail	Améliorer les connaissances, protéger et informer
Acquis PRA 2012-2016	
Description de l'action	<p>Dresser un état des lieux sur l'ensemble des forêts franciliennes d'une part des connaissances sur les Chauves-souris (inventaires et données recueillies) et d'autre part des actions favorables à leur conservation dans la gestion (intégration des enjeux, indicateurs de gestion durable des forêts). Les massifs forestiers pour lesquels les connaissances sont lacunaires seront identifiés dans la perspective de futures programmations d'inventaires et diagnostics chiroptérologiques. Pour identifier ces secteurs à prospecter dès le début du plan, il est proposé que l'animateur, les pilotes et les partenaires de l'action mène une analyse croisée des massifs forestiers franciliens en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none">- du statut de propriété (public/privé) ;- des données disponibles sur les chiroptères ;- des actions mises en œuvre (îlots de vieillissement et de sénescence...) <p>Diffuser la bibliographie et mutualiser les expériences : La compréhension des besoins écologiques des espèces forestières a considérablement progressé au cours de la dernière décennie mais reste un domaine en développement. Il est donc nécessaire de créer et animer un réseau d'acteurs forestiers que l'on informe régulièrement sur les études spécifiques en milieu forestier et les expériences de gestion (articles, rapports, projets en cours...). Une journée technique d'échanges entre acteurs forestiers privés et publics, chiroptérologues et services de l'Etat permettra d'initier cette dynamique et de faire émerger des projets communs.</p> <p>Inciter à la prise en compte des Chauve-souris aux moments clefs des décisions de gestion et d'orientation (lors de l'élaboration / révision des documents de gestion¹ et d'orientation² forestière) par une réflexion sur la trame de vieux bois (réserves biologiques, îlots de vieux bois, arbres porteurs de micro-habitats) et sa fonctionnalité (continuités en lien avec la répartition des régénérations, l'existence de corridors naturels...).</p> <p>Initier et participer aux programmes d'études (locaux ou nationaux) sur les espèces forestières et leurs interactions avec les modalités de gestion proposées en leur faveur : efficacité</p>

¹ Documents de gestion forestière : document d'aménagement forestier, plan simple de gestion, règlement type de gestion, code des bonnes pratiques sylvicoles.

² Documents d'orientation forestière : Orientations régionales forestières/ Plan régional de la forêt et du bois, Directives Régionales d'Aménagement, Schémas Régionaux d'Aménagement, Schéma Régional de Gestion Sylvicole,



Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France – 2018-2027

	des îlots de sénescence, effet de la conversion en futaie irrégulière... (ou : vérifier de façon expérimentale les résultats des préconisations de gestion faites en faveur des chiros), qui pourrait mener ensuite, seulement, vers un cahier de recommandations.
Espèces prioritaires	Murin de Bechstein, Murin de Natterer, Oreillard roux...
Espèces associées	Toutes les espèces
Indicateurs de suivi	<p>Connaissance / mutualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'études et d'espèces suivies en milieu forestier ; • Nombre (et proportion) d'études sur l'efficacité des mesures mises en place pour les Chiroptères en forêt ; • Nombre de moyens de diffusion et d'échange mis en place entre acteurs forestiers (liste de diffusion, tenue d'une journée technique, ...) <p>Protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre (et proportion) de documents de gestion / d'orientation forestière intégrant un diagnostic Chiroptères et /ou une réflexion sur la trame de vieux bois. <p>Information :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'articles de sensibilisation diffusés
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Carte d'état des connaissances des chauves-souris dans les massifs forestiers de la région Île-de-France. • Carte de localisation des îlots de sénescence, forêts en futaie irrégulière, ... prenant en compte les besoins écologiques des chauves-souris dans leurs gestions.
Pilote de l'action / Pilote associée	Office National des Forêts et Centre Régional de la Propriété Forestière Ile-de-France-Centre
Partenaires principaux / Partenaires potentiels	Agence des espaces verts de la région Ile-de-France, Conseil Départementaux, Syndicat des propriétaires forestiers d'Ile-de-France, GDF77 (Groupe de développement forestier 77), gestionnaires forestiers, Parcs naturels régionaux...
Lien avec les autres actions du PRA Chiroptères	<p>Action A : Mettre en place un observatoire régional des Chiroptères et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces</p> <p>Action C : Prise en compte des chauves-souris dans les aménagements en Ile-de-France</p> <p>Action I : Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser.</p>
Exemples d'espèces hors chiroptères bénéficiant de l'action	Une grande partie de la faune forestière, inféodée aux forêts matures
Perspective à long terme	Préservation de milieux fonctionnels favorable aux chauves-souris forestières

Calendrier de réalisation	<p>2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une journée technique d'échanges entre acteurs forestiers privés et publics, chiroptérologues et services de l'Etat ; <p>2019 - 2027 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic des connaissances sur les différents massifs forestiers régionaux (carte globale d'état des lieux des connaissances) ; • Mise en place d'un inventaire des chauves-souris forestières au niveau des massifs peu ou mal connus. • Définition d'un programme de suivi et d'évaluation de l'efficacité des mesures mises en place pour les Chiroptères en forêt.
----------------------------------	--



Evaluation financière	<ul style="list-style-type: none">• Journée technique : 10 jours• Bilan des connaissances forestières et mesure mises en place au niveau des forêts en Île-de-France : 5 jours• Inventaire et évaluation des population de chauves-souris forestières sur les boisements peu ou mal connus : 20 jours par an.• Programmes de suivi et d'évaluation de l'efficacité des mesures mises en place pour les Chiroptères en forêt. : 10 jours par an pour animer et suivre la mise en place de ces programmes. Leur mise en œuvre concrète peut correspondre à des opérations ambitieuses sur plusieurs années (thèses...) et nécessitant des moyens humains et techniques très importants. <p>Total : environ 300 jours homme sur la durée du PRA soit 120 000 euros liés à la mise en œuvre de différentes études et l'animation des actions.</p>
Financement mobilisable	-
Bénévolat valorisé	-